

Nouvelliste valaisain

REDICTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 208
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 12.- 7.- 4.-
Avec Bulletin officiel 16.- 9.- 5.-
ETRANGER : Port en plus

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse 10 »
Étranger 14 »
Réclames 20 »
Mortuaires 16 »
Compte de chèques post. Ilc 485

La notion gouvernementale

Nous connaissons tous des gens plus ou moins inconscients. Nous ne croyons pas qu'à aucune époque, il se soit rencontré des hommes politiques du calibre de ceux que nous heurtons.

Qu'y a-t-il de plus indispensable à la vie d'un pays qu'un gouvernement qui administre, qui prévient les difficultés et qui prend des initiatives ?

Que ce soit à Berne ou dans nos cantons, chacun demande un pouvoir exécutif fort.

Nous en avons même une soif ardente, une de ces soifs comme on en ressent dans le désert.

Mais est-on jamais sûr de l'obtenir, sans sortir des marges de la démocratie, avec les méthodes actuelles ?

C'est bien douteux.

Le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux passent leur temps à étudier des questions qu'on leur pose, à préparer des réponses à des interpellations sur tout et sur rien, à ciseler des rapports pour des commissions parlementaires qui les harcèlent et à recevoir des tas de gens qui viennent les entretenir de mille détails sur lesquels ils doivent étendre leur patience et leur bonté.

Comment voulez-vous, après cela, que ces hommes, qui détiennent les rênes du Pouvoir, trouvent le temps nécessaire au mouvement des grandes idées générales qui doivent assurer l'avenir ?

Ce serait demander le miracle à l'état de permanence que seul Dieu peut tenir dans ses mains.

Nous sommes et nous resterons toujours partisan du libre jeu de la démocratie. Les interpellations, les motions, les petites questions font partie de ce jeu et donnent de la vie aux Parlements.

Il ne nous viendrait jamais à l'idée de ressusciter un passé qui est révolu et de décerner à nos magistrats politiques le nom d'*augustes*, pour leur dire qu'ils sont les images de Dieu et de la Patrie, le Christ temporel, l'étoile du matin, la fontaine de toutes les grâces, etc., etc.

Non, rien de tout cela, mais nous éprouvons la certitude invincible que la plus sûre méthode pour empêcher la notion gouvernementale de s'oblitérer, c'est encore de laisser les ministres travailler et prendre leur entière responsabilité, c'est de les interpellier sur des directives générales, sur une orientation et non pas sur la présence d'un tas de gravier sur une route, comme ce fut le cas, un jour, au Grand Conseil de notre canton.

Il n'est plus d'autorité aujourd'hui, ni d'institution, qui ne soit bafouée, ridiculisée par les chrétiens aussi bien que par les athées, par les conservateurs aussi bien que par les socialistes et les communistes, par les honnêtes gens aussi bien que par les pires gredins.

C'est lamentable. Cela ne peut pas durer.

Dans ses éloquentes et prenantes conférences, M. l'ancien conseiller fédéral Musy a déjà souligné ce malaise.

M. Tardieu, qui fut un ministre de France, a donné, à son tour, cette note pour motiver son refus de succéder à M. Raynaud, à la présidence du parti démocratique modéré.

Il n'est pas jusqu'au Négus d'Ethio-

pie qui ne se plaigne de passer son temps à étouffer des conjurations, alors que toute son attention et tous ses efforts devraient se concentrer sur la guerre.

Se figure-t-on que tout cela finira par des fleurs et des bonbons ?

Certaines personnes de Droite ne paraissent pas se douter qu'une opposition qui finit par devenir systématique n'est plus une opinion politique, mais une révolte, et une révolte sans excuse, la révolte d'un individualisme mesquin.

Est-ce cela que nous voulons ? Certainement pas.

Nous marchons cependant à grandes enjambées vers cette anarchie.

Une des plus belles évocations de Lamennais est celle des discordes intestines, des guerres et des catastrophes qui menacent les nations modernes.

On dirait une peinture de nos angoisses présentes :

« Prêtez l'oreille et dites-moi d'où vient ce bruit étrange, vague, confus que l'on entend de tous côtés. »

« Est-ce que chacun n'est pas dans l'attente ? Est-ce qu'il y a un cœur qui ne batte pas ? »

« Fils de l'Homme, monte sur les hauteurs, et annonce ce que tu vois. »

« Je vois à l'horizon un nuage divide, et autour une lueur rouge comme le reflet d'un incendie. »

Si le tragique prophète voyait ce que nous voyons : la confusion des pouvoirs exécutif et législatif, les Parlements à la merci des syndicats puissants et violents, le désordre partout, il ne changerait ni de sentiments ni de langage.

La vérité sentie et criée par le peuple, c'est que l'on aspire à un retour vers la séparation bien tranchée des Pouvoirs, vers des gouvernements qui gouvernent et des Chambres qui légifèrent.

Coûte que coûte nous devons retourner à ces conditions d'existence de la démocratie.

Nous n'avons pas besoin qu'on nous endorme ; nous avons besoin de nous réveiller.

Ch. Saint-Maurice.

Les Ethiopiens bouchèrent le défilé : c'était la souricière

On mande de Dessié que les prisonniers blancs italiens arrivés récemment à Dessié ont décrit aux journalistes la bataille du 15 décembre dans le Chiré, qui fut gagnée par le dedjaz Hayalou et qui permit aux Ethiopiens de reprendre les postes d'Endasilasié et de Degieshel.

D'après les dires des prisonniers, une colonne italienne forte de 1600 hommes, 800 blancs, et 800 Erythréens, se dirigeait vers le sud, en direction d'Endasilasié, lorsqu'elle rencontra sur sa route un groupe de guerriers éthiopiens, qui se retirèrent. Les Italiens les poursuivirent, mais ils se trouvèrent bientôt devant un défilé de montagne se terminant en cul-de-sac. La moitié de la colonne italienne s'y engagea, précédée de dix tanks, tandis que les Ethiopiens, plus agiles, contournèrent la montagne, se postant sur les hauteurs environnantes.

Quand les Italiens furent entrés dans le cul-de-sac, les Ethiopiens bouchèrent l'entrée du défilé avec des rochers énormes. Les Italiens, comprenant la ruse, voulurent ressortir du défilé, mais un tank qui couvrait l'arrière-garde tomba en panne, bouchant définitivement l'unique sortie. Un autre tank prit feu et les Ethiopiens, bien placés, tuèrent à coups de fusil la plus gran-

de partie des hommes. Le reste de la colonne italienne, qui venait à la rescousse, fut attaqué sur les flancs à coups de feu tirés des hauteurs, puis, quand elle fut presque décimée, les Ethiopiens chargèrent à l'arme blanche, massacrant presque tous les Italiens, dont une centaine seulement réussirent à s'enfuir.

Les sept prisonniers italiens furent faits, dans des camions ou des tanks. Dix tanks restèrent aux mains des Ethiopiens. Les prisonniers assurent qu'ils n'ont subi aucune mutilation, malgré les bruits qui ont couru parmi les troupes italiennes, et ajoutent qu'ils furent au contraire bien traités.

Impôts et économies

On nous écrit :

Il est un fait que la dure réalité a fini par imposer à l'attention des politiciens, béats ou inconscients, et à la masse des ignorants qui croyaient que l'Etat, Divinité qui fabrique et détient la Richesse, et n'en est responsable vis-à-vis de personne, pourrait continuer à vivre en empruntant indéfiniment. Le terme de cette vie facile et désastreuse est arrivé. Les épargnants petits ou gros, auxquels ont fait appel divers cantons ou villes suisses, viennent de signifier aux détenteurs de capitaux que les cordons des bourses resteront fermés, jusqu'au moment où on aura enfin montré la ferme intention de « mettre de l'ordre dans la Maison, où il n'y en avait plus depuis si longtemps », soit de rétablir définitivement l'équilibre des dépenses et des recettes publiques.

Bon gré, mal gré, Confédération et cantons suisses, se sont attelés à cette besogne ingrate après les longues années de laisser aller, et les budgets de 1936 se présentent presque tous en équilibre, du moins sur le papier, ce qui est déjà un progrès.

Notre canton se trouve, lui aussi, acculé au mur de la nécessité, et, classé parmi les cantons pauvres qui doivent faire appel, pour leur développement aux Confédérés plus favorisés, il est, pour lui, d'autant plus nécessaire de présenter, désormais, une situation budgétaire rigoureusement équilibrée.

Cette nécessité absolue s'impose à nous dès maintenant. Elle prime tout, et s'il fallait pour y arriver, consentir momentanément à quelques légers sacrifices fiscaux, il faudra le faire, mais avec la ferme intention de les supprimer au plus vite et d'assainir la situation financière de l'Etat, par la seule voie « économiquement saine », la réduction considérable du genre de vie. Il est, en effet, « économiquement malsain » que l'Etat, alors que tout, depuis quelques années, a diminué : le coût de la vie, les recettes fiscales, les fortunes et revenus privés, continue, lui, à dépenser autant, ou plus encore, que dans les années de plus grande prospérité générale. Cet état de choses ne peut conduire qu'à la ruine, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour le prévoir.

La fiscalité est devenue, depuis quelques années, un des gros postes importants des « Frais généraux » de toute entreprise, grande ou petite, et l'augmenter encore aboutirait en peu d'années à la destruction complète des quelques affaires qui, au milieu du ralentissement général de la vie économique, cheminent encore plus ou moins bien. A une économie fortement améniée, il faut une fiscalité dégressive et non pas aggravée si l'on veut que jamais les affaires puissent reprendre. Les Anglais, qui restent nos maîtres en matière de finances et d'économie, l'ont compris depuis longtemps, et, depuis 1926, ils ont poursuivi une politique énergique de réduction des dépenses publiques et de dégrèvements fiscaux. La vie économique de ce pays a sérieusement commencé le chemin de retour de la crise, et Londres, repoussant l'Amérique et son or à l'arrière-plan, est redevenue le gros marché financier du monde.

Quand viendra le moment de la reprise des affaires, car tout, dans la vie, part et revient un jour, de nombreux capitaux seront nécessaires pour financer cette reprise. Comme le Royaume des Cieux appartient aux violents, le royaume financier et économique, à ce moment-là, appartiendra, avant tout, à ceux qui au-

ront su éviter la consommation des dernières réserves par l'abus de la fiscalité ou autres abus.

Les hommes politiques vous demandent souvent de leur indiquer où pourraient être réalisées les grosses économies, alors que ce serait leur rôle, à eux, les dirigeants, de vous les indiquer. Le sens des responsabilités n'est pas devenu le sens prédominant des hommes politiques qui dirigent nos démocraties, depuis la période d'après-guerre. Tout le monde voit et saisit les gros chapitres sur lesquels pourraient être réalisées d'abondantes réductions dans la vie de l'Etat, mais chacun se rend compte que la mise en œuvre de ces réductions relève directement de la politique, et que c'est pour cela que leur réalisation est si difficile. La distribution, aussi large que possible, des fonds publics, est devenue une manne électorale, à laquelle, dans l'après-compétition des partis politiques, on ne renonce pas volontiers.

Adapter les traitements au coût actuel de la vie ; supprimer des postes inutiles ; fusionner des services là où cela est possible, c'est bien et c'est nécessaire, rien ne devant être négligé en vue de l'assainissement de l'Etat. Mais là où des économies massives paraissent possibles, si on veut sérieusement y porter le fer, ce sont les deux gros chapitres des Subventions et du Chômage.

Paradoxe extravagant, la subvention publique qui, dans son esprit, devrait être une aide apportée par l'Etat aux classes qui auraient de la peine à cheminer sans cette aide, est distribuée proportionnellement à la fortune que l'on possède. Plus on possède de têtes de bétail, de vignes, de champs de céréales, de terrains à améliorer, plus on touche de subsides, c'est-à-dire que la majeure partie des subventions publiques s'ajoute à la fortune nationale, est distribuée par l'Etat à ceux de ses contribuables qui pourraient parfaitement se passer de son concours.

Les Ecritures nous disent comment le Christ apprécie le geste du pauvre, donnant un verre d'eau à plus pauvre que soi. Comment apprécier le geste de la Caisse publique qui aurait grand besoin d'être subventionnée elle-même et qui distribue une partie importante de ses revenus à ceux qui n'ont pas besoin d'elle, alors que tant de petites gens ne touchent que des miettes de secours ? Ce serait de la candeur si, à la base de cette extravagance, il n'y avait pas les nécessités de la politique électorale ! C'est en tout cas de la mauvaise administration.

Les subsides au chômage sont une autre passoire par où s'en va la substance de la Caisse publique. Non pas l'aide au vrai chômeur qu'un Etat chrétien et civilisé doit accorder très libéralement. Mais jusqu'où la démagogie électorale n'a-t-elle pas étendu la notion de « chômeur » ? On appelait auparavant un chômeur celui qui avait, dans une fabrique, une usine, un bureau, un emploi permanent qu'il a perdu. Aujourd'hui, un montagnard qui a travaillé accidentellement quelques mois sur une route, que l'on a construite pour améliorer les relations de son village avec la plaine, devient, quand cette route est terminée, un chômeur qualifié. Et pourtant, depuis que le monde est monde, comme par une loi divine et naturelle, le campagnard s'est reposé l'hiver des durs travaux de la bonne saison.

Et alors, pour donner du travail, en toute saison, à ce chômeur qui n'en est pas un, on va continuer à entreprendre de gros et coûteux travaux qui ne sont pas du tout urgents, et qui vont contribuer à charger de plus en plus les prochains budgets et à rendre vains tous efforts de redressement !

Combien n'y aurait-il pas de travaux décidés en un temps meilleur dont on pourrait différer l'exécution et des travaux en cours, comme certaines routes de montagne ou autres dont on pourrait prolonger la période d'exécution de façon à diminuer l'annuité de l'Etat ?

C'est là, au fédéral comme au cantonal, que les dirigeants devraient avoir le courage, bravant l'impopularité électorale, de prendre le taureau par les cornes, car le taureau dompté, ce seraient des économies massives qui permettraient non seulement de ne pas augmenter les charges fiscales, ce qui est « économiquement » absurde en ce moment-ci, mais de les

dégrever progressivement et par là, d'aider à ranimer l'ensemble de la vie économique !

Toute réduction du train de l'Etat provoque l'abaissement du coût de la vie, tandis que toute imposition nouvelle la fait hausser et la rend plus difficile. Espérons que notre Conseil d'Etat aura le courage de s'attaquer, sans tarder, à ces deux importants et ruineux problèmes des subventions et du chômage, d'où doit sortir, à notre avis, la possibilité d'équilibrer la totalité de nos budgets, ordinaire et extraordinaire, sans charges fiscales nouvelles.

Il est vain de vouloir braver plus longtemps les lois économiques : elles sont plus fortes que la politique et se vengent durement de qui fait fi d'elles trop longtemps. La vengeance a commencé par l'arrêt du crédit public, et c'est le tout dernier moment pour revenir sur la voie saine.

Les hommes d'Etat qui auront le courage de conseiller et d'appliquer fermement, en ce moment-ci, les seuls remèdes possibles, auront bien mérité du pays. Ceux qui ne comprendraient pas l'ineffable leçon des choses et les laisseraient, comme depuis quelques années, courir au fil de l'eau, ne seraient pour leur pays que des agents de ruine.

A. T.

LES ÉVÉNEMENTS

Aucune décision ne serait prise à Genève sur l'embargo du pétrole

Les milieux officiels anglais émettaient hier l'hypothèse, sinon le souhait, du Comité des Dix-Huit se prononçant, dès le 20 janvier, pour l'extension des sanctions. Telle ne paraît pas être l'opinion des milieux autorisés de la S. d. N.

Deux Comités, rappelons-le, sont issus du conflit italo-éthiopien : le Comité des Treize, que préside M. de Madariaga, et qui n'est autre que le Conseil de la S. d. N., moins l'Italie, il a pour rôle de rechercher un règlement amiable du conflit ; le Comité des Dix-huit, qui a pour président M. de Vasconcellos et qui s'occupe de l'application des sanctions.

Les deux Comités ne seront pas convoqués avant le 20 janvier, date de la réunion du Conseil de la S. d. N., mais ils auront l'occasion de se réunir pendant la session du Conseil.

M. de Madariaga répondra à l'esprit du mandat qui a été confié au Comité des Treize, en provoquant, vers le 20, une réunion de ses collègues, afin d'examiner la situation diplomatique à la lumière des informations reçues à ce moment.

Il est probable que M. de Vasconcellos qui, le 19 décembre avait reçu de ses collègues mandat de rester en rapport avec le président du Comité des Treize, voudra, lui aussi, prendre l'avis de ses collègues.

On a le souci à Genève d'assurer le parallélisme existant entre les recherches d'un règlement amiable du conflit et l'application de l'article 16.

Quant à la tâche du Comité des Dix-Huit, elle sera ce que voudront les puissances représentées dans ce Comité. Elles pourront se borner à un examen pur et simple de la situation après deux mois de mise en vigueur du système des sanctions, un examen qui suffirait à occuper une ou plusieurs séances. D'autre part, il est vraisemblable que M. de Vasconcellos posera à ses collègues, au début de cette réunion, la question de savoir s'ils jugent opportun de serrer de plus près la question d'une extension éventuelle des sanctions économiques qui, le 6 novembre dernier, avait fait l'objet d'une décision de principe du Comité.

Mais on considère généralement à Genève qu'aucune décision concernant l'embargo sur le pétrole n'interviendra tant que le Congrès américain ne se sera pas prononcé définitivement sur ce point.

En tout cas il est évident que s'il subsiste encore une chance de conciliation il serait inutile d'aggraver les sanctions. Mais on ne sait rien, à Genève, d'une initiative que prendrait un Etat membre du Conseil de formuler de nouvelles propositions qui pourraient alors être transmises

au Comité des Treize. C'est cependant une éventualité.

N.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Poules contrebandières...

A la frontière germano-néerlandaise se trouvent huit domaines de fermiers du village de Rothenbach, dont les terres se trouvent coupées par la ligne de démarcation de la frontière.

Cet état de choses a permis à ces fermiers de faire de bonnes affaires pendant un certain temps. Ecoutez donc :

En Hollande, les graines sont très bon marché ; par contre, les œufs sont très chers en Allemagne.

Les fermiers chassaient donc les poules de bon matin sur territoire hollandais, où cette volaille recevait abondamment des graines hollandaises. Lorsqu'elles étaient rassasiées, elles étaient chassées de l'autre côté de la frontière, afin que leurs œufs soient pondus sur territoire allemand. Mais tout a une fin.

Les douaniers allemands s'étant aperçus de ce manège ont pris des sanctions sévères, et les fermiers ont été condamnés à de grosses peines de prison.

N'aurait-on pas dû plutôt enfermer les poules... ou bien, peut-être, ceux qui ont tracé la frontière ?

Un jeune homme simple enchaîné

à une poutre

Près d'Hazebrouck (France), au lieu dit « La Crulle », se trouve le café de la Tranquillité.

La habitaient depuis six semaines, venant de Pitgam, les époux Cornette, et leurs quatre enfants ; trois voisins avaient remarqué que l'un des enfants, Léon, bien qu'agé de 19 ans, semblait anormal. Etonnés de ne plus le voir depuis plus d'un mois, les voisins aperçurent les gendarmes qui, vendredi après-midi, se rendirent au café de la Tranquillité. Après une patiente perquisition, ils découvrirent dans une souppente, sur un grabat, le malheureux jeune homme, ligoté. Une grosse chaîne entravait les jambes du pauvre enfant, et des cordes le tenaient lié sur une couchette ignoble. Depuis cinq semaines, le malheureux vivait ainsi. On lui portait deux fois par jour des écuelles d'une pâte infecte.

Les parents ont été longuement interrogés. Le docteur Vannusville a fait transporter d'urgence le jeune homme dans un sanatorium.

La glace se rompt : 5 noyés

Quatre garçons qui jouaient au hockey sur glace sur un étang gelé à Janow (arrondissement de Cattowitz, Allemagne), se sont noyés, la glace s'étant rompue. Ils étaient âgés de 13 à 15 ans.

Un cinquième garçon âgé de 12 ans s'est noyé en patinant sur l'étang de Siemianowitz.

Un cargo coule : 35 noyés

La station garde-côte d'Astoria a confirmé que le cargo « Iowa », de 1389 tonnes, a sombré dans la tempête et que 35 membres de l'équipage ont péri.

NOUVELLES SUISSES

Assassins de leur fillette

Lundi matin ont commencé devant le Tribunal criminel de Lausanne les débats d'un horrible drame de monstres.

On va juger un jeune couple coupable d'avoir tué leur fillette, une petite de quelques mois.

Le crime remonte à cinq ans, et c'est un vol commis par l'homme qui fit découvrir le pot aux roses sanglant.

Né en 1904, Jeanneret Marcellin s'engagea de bonne heure sur un mauvais chemin, grâce à des camarades d'abord moqueurs. Il vola, vécut un comubinage avec une nommée Ursula Candrian, née en 1907 dans les Grisons.

Le couple étouffa le bébé dans des conditions horribles. Il lui mit d'abord dans la bouche un mouchoir, puis lui attacha autour de la tête un linge épais, de façon que l'enfantelet ne puisse plus respirer.

Les deux parents, pour mieux étouffer leur enfant, le recouvrirent d'un duvet et s'assirent dessus. On voudrait connaître ce qui se passait dans l'âme de ces misérables durant cet affreux quant d'heures d'attente.

Le délit commis par les deux conjoints est un des plus graves de tous ceux que prévoit notre code. L'assassinat est aggravé du fait qu'il a été prémédité et commis sur un descendant naturel.

Interrogés sur les motifs de leur meurtre, ils répondent que ça leur parut le seul moyen de se tirer d'affaire, car l'enfant était un obstacle constant.

Le médecin estime que le plus « vicieux des deux » est certainement Jeanneret, lequel est parfaitement responsable.

Les débats se termineront très probablement aujourd'hui.

Un gendarme lardé de coups de couteau

La police de Laufon, Berne, était avisée samedi qu'un vol avait été commis à Grellingue. Le caporal de police Wittwer et un agent entreprirent des recherches parmi les éléments douteux. Ils rencontrèrent sur la route, entre Laufon et Liesberg, deux cyclistes qu'ils arrêtèrent. L'un des cyclistes, tirant un couteau de sa poche, en frappa de plusieurs coups le caporal Wittwer, qui fut grièvement mais non mortellement blessé dans la région du cœur. Seul un des deux agresseurs, l'Allemand Hoffmann, a pu être arrêté. Le Bâlois qui frappa le caporal Wittwer est en fuite. M. Wittwer a reçu huit coups de couteau. Son état est aussi satisfaisant que possible.

Le piéton avait tort...

Le Tribunal de police du district de Vevey a acquitté, après une plaidoirie de M. Henry Vallotton, avocat à Lausanne, M. W. Henssler, architecte à Genève, qui, le 25 août dernier, vers 23 heures, passant en automobile près du Grand Hôtel de Vevey, avait atteint et grièvement blessé Antoine Truchard, 50 ans, marié, père de plusieurs enfants, tenancier d'une blanchisserie au Mont-Pélerin, qui fut traîné sur une distance de dix-sept mètres et succomba peu après à une fracture du crâne et d'une jambe. Il résulte des débats que M. H. n'a commis aucune faute et que l'accident est dû à des fautes graves du piéton qui, débouchant de derrière un auto-car, traversa la chaussée sans prendre de précautions pour gagner le dernier funiculaire du Pélerin. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

A propos d'une amende

La Société romande des ciments Portland S. A., à Vernier, avait recouru en Cour de cassation contre le jugement du Tribunal de police du 18 novembre 1935, qui condamnait à une amende de 80 fr. son administrateur-délégué, M. Michel Dionisotti, pour infraction à la loi sur la durée de travail de conducteurs professionnels de véhicules automobiles.

Or, la Cour de cassation a rendu un jugement, le 11 janvier 1936, annulant le jugement du Tribunal de police qui avait jugé en violation de la loi en condamnant pour de tels faits personnellement l'administrateur d'une société anonyme.

LA RÉGION

Electrocuté

M. Pignard, chef d'équipe au tramway électrique de Samoëns, rentrant chez lui, son travail terminé, fut électrocuté non loin de la carrière Achard, entre Fillinges et Viuz-en-Sallaz. Il s'était arrêté près des ouvriers de la carrière et, avant de repartir, mettait sa pèlerine qui, dans le mouvement, effleura, sur le sol, un fil des forces motrices de la région — 12,000 volts — qui avait été détaché par une pierre à la suite de l'explosion d'une mine dans la carrière Achard. Pignard fut tué sur le coup.

Avalanches

Une température très douce a provoqué plusieurs avalanches en montagne, au col de la Madeleine, Savoie. Dans la haute vallée de l'Anc, une énorme avalanche a coupé la route de Bessans.

NOUVELLES LOCALES

Réunion des cadres des Jeunesses conservatrices à Martigny

(De notre envoyé spécial)

Depuis trop longtemps déjà, et un peu partout, les Jeunes ont été tenus à l'écart des affaires publiques. En une époque de marasme général où tant d'institutions, perclues de rhumatismes, infirmes et inefficaces se cramponnent au soleil comme un vieux chien qui a beaucoup chassé et se croit encore chasseur, la jeunesse s'est dressée. Elle entend avoir son mot à dire ; elle ne veut pas que son existence s'éteigne comme elle a débuté, dans une crise générale, sociale, économique et politique.

Elle a compris la nécessité de se grouper pour une marche en avant, massive et ordonnée. La réunion de Martigny est un exemple réconfortant de cette volonté d'action.

Après la messe plus de quatre-vingts membres qui constituent les cadres des

jeunesses conservatrices sont réunis à l'Hôtel du Grand St-Bernard.

M. Marcel Gross, l'actif et courageux président pour le Valais romand, ouvre la séance et après avoir fait ressortir combien la situation grave que nous vivons exige une prompt solution, présente les trois conférenciers de la journée. M. Gross exprime ensuite le vœu de tous que finissent les luttes stériles qui ne peuvent que conduire à la débâcle. Il faut une paix immédiate, dit-il, entre les hommes au pouvoir, ou, marchons sans eux.

A ce moment, M. le conseiller d'Etat Pitteoud, invité comme président du parti des 4 districts du Centre, apparaît et est salué par M. Gross qui souligne que M. Pitteoud prouve par sa présence qu'il s'intéresse aux idées et ne craint pas les vérités. MM. Evéquo et Troillet, à Berne, se sont fait excuser.

En quelques paroles vibrantes, M. Gross demandant aux jeunes de résumer les idées qui leur seront données afin de les répandre autour d'eux.

La corporation

M. le professeur Favre assure qu'il n'est pas question, en une seule conférence, de tout exposer d'un sujet aussi vaste. Aussi traitera-t-il le problème d'une manière un peu spéciale. Il est utile de faire un échange d'idées afin que les partisans aient conscience de ce qui est la corporation.

En deux mots la corporation est une association des éléments de la production en vue d'une collaboration pour la défense de leurs intérêts. Les ouvriers s'organisent en syndicats et peuvent ainsi présenter au patron leurs revendications ; mais lorsque les deux groupes ne peuvent se mettre d'accord quelle solution d'entente peut-on envisager ? Par leur organisation, les ouvriers, s'ils imposent leur volonté, peuvent provoquer la ruine de l'entreprise. Il faut donc une solution de justice intervenant par un arbitrage fixant des conditions auxquelles les ouvriers travailleront. Ainsi, lorsque les éléments de la profession sont organisés, les ouvriers connaissent les possibilités du patron et celui-ci les besoins des ouvriers. Mais, d'autre part, à notre époque on ne peut plus être honnête en étant seul. Si un patron concurrent paie mal ses ouvriers il produit à meilleur marché et coule ainsi l'entreprise honnête. Il est donc nécessaire que tous les patrons paient bien. C'est pourquoi l'organisation doit s'étendre à l'ensemble d'une profession. Lorsque les syndicats ouvriers, seront organisés avec tous les patrons l'entente sera possible. Cette organisation professionnelle devient une nécessité.

Tel est l'aspect social de la profession, qui permet de répartir équitablement tous ceux qui sont intéressés au développement économique. Il en est ainsi dans tous les domaines de la production. Dans la viticulture par exemple on fixe de 12 à 15 francs le prix de la brantée sans avoir consulté le viticulteur. Il faut que le producteur ait son mot à dire. Dans la corporation du vin, le prix de la vendange est fixé par voie d'entente. Si l'accord n'est pas réalisé, intervient alors une solution par arbitrage afin que le producteur continue à travailler d'une façon non déficitaire. La production n'est donc plus régie par un Etat ou des individus mais par tous les facteurs intéressés.

Le but social de la corporation est de faire régner la justice, le but économique d'établir l'ordre dans la profession.

L'Etat n'interviendra plus dans les affaires économiques. Les organisations lui exprimeront leurs revendications soit pour le commerce intérieur, soit pour les relations avec l'étranger.

Un argument des adversaires est que la corporation nous ramène au Moyen Age. Certes la corporation a existé au Moyen Age mais alors l'activité économique, l'activité professionnelle s'exerçait dans les villages, sur un plan local. On ne peut plus vivre aujourd'hui sans des rapports nombreux avec l'étranger.

Une autre critique est la suivante : on ne peut construire la corporation en une époque de crise. Bien au contraire. Tous les Etats remanient leur activité économique, organisent une économie nouvelle parce que nous sommes à une crise de structure. On s'est affranchi des règles de l'économie ; le marché est devenu illimité par l'industrie qui a permis à l'Europe de fournir en produits manufacturiers le reste de l'univers avec lequel elle était en relations. Mais peu à peu les Etats se sont efforcés d'être indépendants. Des pays agricoles comme le Brésil et l'Argentine sont devenus des pays industriels. C'est pourquoi les pays d'ancienne civilisation doivent aménager une structure économique nouvelle, afin que nous ne recevions pas de l'étranger ce que nous pouvons produire et ne produisons pas de ce que l'étranger possède.

Les autres objections : « La corporation donne à l'Etat une puissance trop grande. » Au contraire c'est la profession qui décide de ses intérêts et l'Etat en assure la sauvegarde.

« La Corporation est un Etat dans l'Etat, qui n'est pas sous le contrôle de l'Etat ? » La profession organisée reste sous le contrôle de l'Etat car elle doit, ou réunir

l'unanimité, ou obtenir l'approbation de l'Etat. Elle est donc une pièce de l'organisation économique.

Dans l'organisation corporative, les droits du consommateur sont sauvegardés. Il est un producteur ; s'il ne reçoit pas un salaire suffisant il ne peut acheter les produits. On peut en 24 heures mettre sur pied une organisation corporative car on en a tous les éléments, qu'il suffit d'agencer, affirme M. Favre.

On a pu lire dans le « Confédéré » un article de M. Steimmann, secrétaire du parti radical : « On ne peut accepter la corporation parce qu'elle a été appuyée par Léon XIII et Pie XI. » Si donc le Pape dit que 2 et 2 font quatre le parti radical refusera cette affirmation.

Le Pape soutient la corporation par la préoccupation d'un ordre politique et social conforme à la justice et à la charité. Il ne fait pas œuvre de caractère confessionnel mais œuvre humaine. Il faut soutenir les facteurs spirituels qui empêchent de tomber dans un matérialisme qui mène à l'entr'égorgement des hommes.

Le parti conservateur valaisan peut prendre des décisions vers la corporation sans remanier les lois.

L'Etat peut prendre des décisions au cahier des charges : n'accorder des travaux qu'aux entrepreneurs ayant adhéré aux organisations corporatives.

Le brillant orateur qu'est M. Favre termine en invitant les Jeunes à aider par leur activité à la réalisation corporative.

M. Gross remercie en termes émus et chaleureux M. Favre et donne la parole à M. de Chastonnay.

Le fédéralisme

Le temps presse, déclare M. Oscar de Chastonnay, aussi serai-je bref.

Le fédéralisme est une question complexe qu'il est indispensable d'éclaircir. Fédéralisme ! Mot usé dont notre démocratie n'a plus qu'une vague notion. Le respect et l'application de son principe sont presque entièrement disparus. Aussi est-il nécessaire que les jeunes générations les connaissent. Du point de vue général, le fédéralisme assure aux cantons une autonomie à l'égard du pouvoir central. Il est l'antithèse de la conception unitaire de l'Etat, il exclut le monopole en faveur des uns et des autres. La structure de la nation repose sur les Etats fédérés. La Confédération n'a qu'une fonction supplétive. La Suisse n'a en quelque sorte pas, d'unité géographique, linguistique, pas de communion d'idées, pas d'unité confessionnelle. La Suisse s'est formée par la réunion volontaire des Etats fédérés. C'est une alliance militaire d'abord.

M. de Chastonnay cite ici une page de Mgr Jaquet affirmant que le fédéralisme est pour nous une nécessité. Gonzague de Reynold dans « La Démocratie et la Suisse » dit que le fédéralisme est notre chair.

C'est le seul moyen de sauvegarder les droits des minorités. Alors que les oppositions racistes menacent le monde, notre conception fédéraliste demeure. Pour nous catholiques, qui sommes minorité, le fédéralisme est une sauvegarde. Nous devons nous y cramponner car l'Etat unitaire est la fin des libertés, minoritaires.

Les divisions de la Réforme subsistent. Notre droit dans la Confédération n'existe pas, nous l'avons dans les cantons. Que connaissons-nous de Berne ? La casquette du cheminot et l'impôt de crise. Napoléon avait vu juste pour nous en prononçant le fédéralisme. Nous, sommes fédéralistes par nature, par raison, et par nécessité. Malheureusement le Fédéralisme a évolué par les besoins et les idées nouvelles, de là vint sa déviation.

Ici M. de Chastonnay nous fait un exposé historique depuis l'établissement d'un Etat unitaire en 1798.

Le fédéralisme a perdu ses droits et cela beaucoup par la faute des cantons, qui ont renoncé à leur autonomie financière.

Tout Etat se maintient par les moyens qui l'ont fondé. La Suisse actuellement se cherche. Or la meilleure forme politique est celle qui se trouve en harmonie avec son histoire, sa neutralité.

C'est dans l'ordre corporatif que nous assurerons l'avenir en assurant au canton les conditions de son économie. La Suisse, conclut M. de Chastonnay, sera fédéraliste et corporative, ou alors on pourrait désespérer de l'avenir.

Après les remerciements de M. Gross chacun a su apprécier la saveur réconfortante d'un banquet très soigné servi par l'Hôtel du Grand St-Bernard dont l'accueil si sympathique était à noter.

B.

Nous poursuivrons demain le compte-rendu de cette belle réunion car nous ne voudrions pas trop abrégier le magnifique exposé de M. Décottard, ingénieur agronome à Berne sur l'importante question agricole.

L'affaire de Dorénaz

Le « Nouvelliste » de dimanche a signalé l'arrestation à Dorénaz d'individus soupçonnés de plus d'un délit. Il s'agit des nommés S. et V. accusés d'avoir volontairement mis le feu à une voiture

pour toucher l'assurance, en simulant une collision.

Le principal accusé aurait, le même jour, à ce qu'on nous affirme, déclaré, dans un établissement de Monthey, qu'il fallait absolument que sa voiture brûle dans la journée.

Comme, d'autre part, un chalet lui appartenant avait été incendié au cours de circonstances assez bizarres, une enquête, conduite par le major Gollut, chef de la gendarmerie, et l'agent de sûreté Collombin, a abouti samedi à l'arrestation des coupables présumés.

La population de la région des accusés d'autres méfaits et l'enquête continue.

Frappé d'une attaque à l'église

Dimanche matin, pendant la grand messe à Martigny-Ville, M. Benjamin Morret s'est subitement affaîssé. Transporté dans la cour, il y reçut les soins du Dr Lugon qui ordonna son transfert à l'hôpital. Il y succomba en arrivant, sans avoir repris connaissance.

Le défunt était âgé de 68 ans.

Succès

L'Ecole polytechnique fédérale a décorné le diplôme aux étudiants valaisans dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique.

Barman Emile, ingénieur-chimiste, de Massongex ; Coudray Albert, ingénieur-agronome, de Vétroz ; Défago Gérard, ingénieur-agronome, de Val d'Iliez.

La mort isolée

M. Maurice Morisod, âgé de 86 ans, Valaisan, a été trouvé mort dans l'appartement qu'il habitait seul, rue de Coutance, 24, à Genève.

M. le Dr Oltramare fut appelé à constater le décès, dû à une cause naturelle, puis MM. Dolder, officier de police, et Greffier, secrétaire, ayant accompli les formalités légales, le corps fut transporté à l'Institut de médecine légale.

Radio et Moralité

On nous écrit :

Je me fais l'écho des correspondants de la « Feuille d'Avis de Lausanne » et de la « Suisse » pour protester contre une certaine partie du programme que la troupe R. Bersin a présenté aux auditeurs de la Suisse romande, le 2 janvier dernier.

Ces numéros n'étaient rien moins qu'épouvantables et, à un moment donné je fus contraint de tourner la manette de mon appareil pour ne plus entendre ces ordures.

Comme beaucoup de sans-filistes, j'en suis sûr, je me suis toujours diverti jusqu'à ces derniers temps, à l'audition des productions de la troupe B. Nous vivons à une époque de trouble, d'angoisse, d'appéhension. Après avoir passé des journées parfois pénibles et pleines d'inquiétude, l'auditeur est tout heureux de pouvoir se récréer auprès de sa T. S. F., afin de se délasser et d'oublier pour un instant les soucis de la vie. Pour que ces récréations gardent leur but, il faut qu'elles soient gaies, mais aussi saines. Des chants et des scènes grivois et licencieux qui troublent l'esprit, excitent les nerfs et réveillent les passions ne sont pas de nature à délasser, bien au contraire.

Je comprends que ce père de famille qui a signé l'article paru dans la « Suisse » fut heureux que sa fille ne se trouvât pas à la maison le soir du 2 janvier. On dira : « lorsqu'une émission ne vous plaît pas, il suffit de tourner un bouton pour ne pas entendre. » Très bien. Mais s'il se trouve là des enfants, souvent il sera trop tard. Une mauvaise suggestion aura déjà eu le temps de pénétrer dans l'imagination de l'enfant. Sa curiosité, mise en éveil, le poussera à savoir ce qu'il doit ignorer.

On objectera encore que M. B. avait averti les auditeurs que ce programme n'était pas pareil aux précédents. Il est certain que tous les auditeurs n'ont pas eu connaissance de cet avertissement et que, par conséquent, bon nombre d'entre eux ont dû être désagréablement surpris lorsqu'ils furent à l'écoute le soir précité.

En bref, l'émission du « Cabaret » en question fut dangereuse. Nous voulons croire que, dorénavant, nous n'aurons plus à déplorer de telles sottises, sinon, une action commune qui aura pour objet d'exiger qu'on nous livre des ondes propres, respectueuses de la famille et de la morale, sera entreprise. Comme disait un prélat : « Nous avons le droit d'exiger que l'honnêteté de nos foyers soit respectée. »

M. Bd.

Dons en faveur des sinistrés d'Isrables

Dons de 100 francs : Distillerie Morand, Martigny ; Commune de Sembrancher.

Dons de 50 francs : Section valaisanne du Touring-Club, Sion ; les petits quêtés de la messe des enfants à Valère ; commune de Bovernier.

Don de 30 francs : Commune de Liddes. Don de 24 francs : M. le Rd Curé de Riddes.

Les cadres des jeunesses conservatrices à Martigny

Explosions et incendies meurtriers

Les subventions et les œuvres d'assistance

Dons de 20 francs : M. le Rd Doyen Bourbon, Leytron ; Société coopérative de consommation, St-Maurice.

Don de 18 francs : Pensionnat d'Uvrier, près St-Léonard.

Dons de 15 francs : Cappi René, vétérinaire, Sion ; Anonyme, Illiez.

Dons de 10 francs : Maurice Gillioz, Riddes ; Anonyme, Saillon ; Bazzoni, Delavia et Baptistin, maçons, Riddes ; B. Luyet, dentiste, Martigny.

Dons de 5 francs : Anonyme, Sierre ; Bridy Louis, Leytron ; Tenretaz Marcel, instituteur, Sembranchon ; anonyme, Ardon ; Rouiller Emilie, Saxon.

Dons divers : Par M. Lucien Gillioz, avocat, Martigny, 37 francs.

A tous ces généreux donateurs nos plus sincères remerciements. Nous soulignons spécialement le geste des petits enfants de Sion qui, sans doute, se sont privés de quelques friandises et ont fait un réel sacrifice en faveur des montagnards éprouvés. L'Enfant de la crèche aura inscrit cette bonne action avec un plaisir tout particulier. Initiative louable aussi celle des communes qui, ayant été, elles aussi, ravagées par des incendies, savent toute la sueur que cause une reconstruction et n'ont pas hésité, à l'occasion des comptes de fin d'année, à prélever sur le budget leur obole en faveur des sinistrés. Manière vraiment charmante et toute nouvelle de souhaiter une « Bonne année ». Etes-vous désireux de les imiter ? alors, envoyez vos dons, même les plus modestes, au compte de chèques n° 1166, Sion ; vous compterez une bonne œuvre de plus.

Pour le Comité de secours :
Abbé M. Luyet, curé.

LONGEBORNE. — Vendredi 17 courant fête solennelle de S. Antoine le Grand : Messes basses à 7 heures et à 8 heures ; à 9 h. 30 : Messe avec sermon ; ensuite distribution du sel béni, employé particulièrement pour la protection du bétail.

MARTIGNY. — Une grande conférence. — Corr. — Sous le haut patronage de S. E. le ministre de Belgique, M. Pierre Goemaere, directeur de la grande revue « La Revue Belge » donnera une seule et unique conférence au Casino de Martigny le mercredi 22 janvier courant, sur « Albert et Astrid de Belgique ».

C'est M. Morand, président de Martigny, qui présentera cet éminent conférencier.

M. Goemaere est un conférencier né, un maître du genre, a dit de lui René Benjamin. La critique française s'exprimait ainsi : « Cet orateur belge vient de donner à Paris une leçon d'éloquence. Pierre Goemaere n'est pas seulement l'écrivain de race que nous connaissons, mais aussi un orateur exceptionnel qui vient de nous être révélé. On sait combien ces deux qualités, se trouvant rarement réunies chez le même homme. Pour caractériser son talent oratoire, il nous suffira de dire ceci : Est-il, pour un français, plaisir plus délicat que d'entendre parler par un étranger sa propre langue, comme l'ont parlé Malherbe ou Rousseau ».

Nous avons pu atteindre M. Pierre Goemaere et nous lui avons demandé une brève interview sur sa prochaine conférence. Il nous a très aimablement répondu. Nous vous communiquerons dans un prochain No ses impressions.

Il sera prudent de réserver des places. Le bureau de location est ouvert au Casino. (Tél. 61.164).

PORT-VALAIS. — Conférence. — Corr. — Une conférence avec projections lumineuses sera donnée au Bouveret, à la salle communale, le jeudi 16 janvier, à 19 h. 15 précises sous les auspices de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteaufort.

Il y sera traité les sujets suivants :

1. Culture intensive du Fraisier, par M. Neury, chef de la station cantonale d'horticulture.

2. Vente du raisin de table, par M. Marc Roduit, de l'organisation pour la vente des fruits et légumes.

Toutes les personnes que ces questions intéressent sont cordialement invitées, à profiter de l'occasion qui leur est offerte de se documenter sur des sujets qui sont du plus haut intérêt pour le développement de la viticulture et de la culture maraîchère dans notre région. Une seconde conférence sur la culture de l'asperge aura lieu en février, vraisemblablement aux Evouettes.

VETROZ. — Corr. — Quand ces lignes paraîtront, une foule de parents, d'amis et de connaissances auront accompagné, dans la douleur, jusqu'au champ de repos, celui dont la vie entière fut pour tous un perpétuel exemple. Vers le ciel se seront envolées les funèbres mélodies de la « Concordia » avec les prières ferventes de toute une population qui aura déposé sur sa tombe les fleurs d'un éternel souvenir.

Le papa Sutter, comme on se plaisait à l'appeler, après une journée bien remplie et après une vie de travail, s'en est allé brusquement dans un monde meilleur, rejoindre sa chère épouse qu'il n'oublia jamais.

Venu à Vétroz, il y a 46 ans, il ouvrit un atelier d'horlogerie et un café.

Il exploita son commerce avec intelligence, il le développa d'une manière réjouissante par son activité et son exactitude. Semblable à son horloge, il travaillait avec une régularité et une ténacité toujours renouvelées.

Puisse la population de notre commune s'inspirer toujours davantage des principes d'ordre, d'économie et de loyauté, qui

furent à la base de l'activité de celui qu'elle pleure aujourd'hui.

A sa chère fille, Agnès, à son beau-fils, M. le vice-président Vergère et à leur belle famille, nous présentons l'hommage de nos condoléances émuës.

O.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le Championnat suisse

La première surprise de la journée est constituée par le fait qu'aucun match n'a été renvoyé, ce qui est assez rare en cette saison.

Mais à part cela Servette nous a fait le plaisir de renverser notre pronostic en battant Grasshoppers, 3 à 2 ; est-ce enfin le réveil des sympathiques Genevois ?

Lausanne, de son côté, arrive à vaincre le leader, Young Fellows, 2 à 1 et s'en rapproche du même coup puisque les Zurichois n'ont plus, maintenant qu'une avance de deux points.

Bienne reste également fort bien placée, grâce à une difficile victoire sur Chaux-de-Fonds, 2 à 1.

On concevra d'autant mieux l'ardeur de la lutte quand on saura que Bienne se trouve sur le même pied que les Seeländais — à un point des Lausannois — ayant hier triomphé, mais péniblement de Lugano, 2 à 1.

St-Gall continue à démontrer que son équipe était bien digne de la Ligue Nationale ; elle l'a prouvé hier en battant — sur les bords du Rhin — un Bâle plutôt fantaisique, par 3 à 2.

Mais Aarau, qui avait si mal débuté, nous montre à son tour depuis quelques dimanches que la place que son équipe occupe ne correspond pas à sa valeur réelle ; le « onze » bâlois de Nordstern s'en est aperçu hier en encaissant un 5 à 2 qui ne laisse pas de rémission.

Enfin, Locarno se donne beaucoup de peine pour laisser à d'autres le soin de porter la fameuse lanterne rouge ; hier pourtant Young Boys, lui a enlevé un espoir de plus puisque les Bernois ont été vainqueurs, par un unique but à zéro, unique mais suffisant !

Le football international

Dans le domaine international, une véritable bombe a éclaté hier et ce à Paris, où la France recevait la visite de la Hollande. Contre toute attente, — puisque l'on pronostiquait unanimement une victoire gauleoise, les hommes du pays de la Reine l'ont emporté par la bagatelle de 6 buts, à 1. Quelle tuile !!!

Les matchs d'entraînement

La douceur exceptionnelle de la température incite les clubs à conclure des rencontres amicales ; voici quelques résultats enregistrés hier : Monthey I-III bat Bouveret, 7 à 1 ; Pontrunay bat Bâle II, 7 à 0 ; Concordia Yverdon et Cantonal, 2 à 2 ; Urania bat Nyon, 4 à 0 ; Lucerne et Montreux, 3 à 3 ; Fribourg bat Xamax-Neuchâtel, 7 à 1 ; Seebach bat Olten, 2 à 1.

Met.

BIBLIOGRAPHIE

La Chaloupe dorée. (Prix du Roman-Feuilletton 1935), roman par William Thomi, 1 vol. in-8 couronne, broché fr. 3.50, relié fr. 6.—, ex. numéroté sur Lafuma fr. 12.— Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Peu après l'attribution du prix, voici que paraît en librairie le roman couronné. Rappelons brièvement que le livre de M. Thomi l'a emporté sur une vingtaine de manuscrits qui furent présentés au concours.

« La Chaloupe dorée », c'est l'histoire d'un paisible village de pêcheurs blotti sur la rive d'un de nos lacs romands. Le trouble et l'agitation y sont semés par le retour au pays d'un natif haut en couleurs, qui a fait mystérieusement fortune en Chine. Mais ce n'est que pour un temps ; le bon sens reprendra ses droits et le village son existence poétique et rustique.

Ce qui fait le grand charme de ce livre, c'est le goût très vif de la nature qu'on y sent à chaque page. L'auteur a su chanter avec un réel bonheur le pays où se déroule son drame rustique. Jamais encore la nature si particulière de nos lacs n'avait été dépeinte d'une manière si émouvante et si forte. En toute simplicité, ce livre dégage la poésie à odeur d'eau et de plantes amères d'un pays et la vie de son peuple, si profondément enracinée dans la réalité la plus dure.

Mais ce livre n'est pas, ce celui d'un conte plattif. Il est vivant et bien bâti pour éveiller et retenir l'intérêt. L'auteur qui n'a pas voulu se cantonner dans des faits extérieurs seulement, sentit dans son œuvre une intrigue sentimentale émouvante. Il a cerné ses personnages d'un trait accusé.

Radio-Programmes

Mardi 14 janvier. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Emission commune. 13 h. 10 Actualités... passées ! 13 h. 13 Gramo-concert. 16 h. 30 Emission commune. 18 h. Comptabilité artisanale et calculs professionnels. 18 h. 25 Séance récréative pour les enfants. 18 h. 50 Musique populaire. 19 h. 20 Les maux de dents et quelques remèdes pratiques. 19 h. 40 Quelques refrains en vogue. 20 h. Correspondance parlée. 20 h. 45 Concert par l'Orchestre radio Suisse romande. 21 h. 20 Dernières nouvelles. 21 h. 30 Un Caprice.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les explosions meurtrières

TOKIO, 13 janvier. — Une explosion a détruit à Fujui au nord-ouest de Nougaya deux wagons de chemins de fer. Quatre écoliers ont été tués et vingt blessés. L'explosion ayant été provoquée par un récipient de benzine qu'un voyageur transportait parmi ses bagages, tous les voyageurs ont été arrêtés.

TOKIO, 13 janvier. — A Miyasaki sur Kyuslu, trois bâtiments d'une fabrique de poudre ont été détruits par une explosion au cours de laquelle quinze personnes ont trouvé la mort.

Un incendie détruit toute une famille

LONDRES, 13 janvier. — Le feu a éclaté lundi matin à Tydesley dans le comté de Lancoster dans une petite maison habitée par le mineur Tyrer. La femme de Tyrer et ses huit enfants trouvèrent la mort dans les flammes. Le mari réussit à se sauver en sautant par une fenêtre située à une hauteur de quatre mètres.

Nouveaux détails

LONDRES, 13 janvier. — C'est ce matin de bonne heure que s'est déclaré à Tydesley l'incendie qui fit neuf victimes. Le corps du plus jeune enfant tombé de son berceau pendant que l'incendie faisait rage a été retrouvé sous les décombres. La chaleur était telle que les pompiers n'ont pu s'approcher du sinistre. L'immeuble situé dans un quartier populaire de la localité s'est effondré, ensevelissant les corps des victimes.

Le père souffrant d'une forte commotion cérébrale a été transporté à l'hôpital, et les cadavres des neuf victimes ont été déposés à la morgue.

Académie pontificale

CITE DU VATICAN, 13 janvier. — Une séance d'inauguration de l'Académie pontificale des sciences a eu lieu lundi. Pie XI a prononcé une allocution.

Les inondations

STRASBOURG, 13 janvier. (Havas.) — Tandis que les inondations dans le Midi de la France et dans la région de la Loire semblent rétrograder, la situation en Alsace se développe en sens inverse. Les pluies qui ne cessent pas depuis samedi soir et la fonte rapide des neiges dans les Vosges ont provoqué un peu partout des inondations. La région du Ried, entre Selestat et Ernstein est la plus atteinte, car l'Elle, la Kirneck, l'Andlau et surtout les torrents descendant des versants des Vosges ont débordé et inondent le territoire. A Gertwiller, près de Bar, les eaux de la Kirneck envahissent la route principale et pénètrent dans les caves. Même dans les régions que ne traverse aucun cours d'eau, la terre est tellement saturée d'eau que les prairies sont transformées en lacs. Sur la ligne de chemin de fer, entre Selestat et Ste-Marie-aux-Mines le trafic a dû être interrompu durant la nuit, mais lundi matin les trains circulent de nouveau, tout danger étant pour le moment écarté.

LONDRES, 13 janvier. — Après la tempête qui a fait rage sur l'Angleterre tout danger est maintenant écarté par un temps sec et calme.

L'Espagne s'agite

MADRID, 13 janvier. (Havas.) — Cent cinquante orphelins, fils de victimes civiles du mouvement révolutionnaire d'octobre 1934 dans les Asturies, sont arrivés à Madrid où ils seront confiés à des familles qui en ont fait demande. Des incidents se sont produits à la gare au moment de l'arrivée des enfants. La foule a tenté de se former en manifestation. Les gardes d'assaut ont chargé. Plusieurs personnes ont été blessées. Des nombreuses arrestations ont été opérées.

Petite crise en Grèce

ATHENES, 13 janvier. — La démission présentée par le ministre des cultes à la suite des divergences d'opinion avec ses collègues du Cabinet au sujet de la réintégration des professeurs a été acceptée.

Aux Chambres fédérales

Les subventions et les œuvres d'assistance

BERNE, 13 janvier. (Ag.) — La Chambre reprend le programme financier à l'article 8 (lutte contre la tuberculose) qui est adopté avec un amendement selon lequel les autres taux de subvention fixés par la loi sur la lutte contre la tuberculose sont réduits encore de 5 % pour les années 1936-37. L'article 9 du projet réduit de trois à un million la contribution de la Confédération au paiement des primes dues pour les accidents non professionnels à la Caisse nationale suisse d'assistance à Lucerne. La minorité socialiste propose une réduction de 3 à 8 millions seulement. Cette proposition est repoussée par 78 voix contre 46. L'article 10 concerne l'assistance aux vieillards, veuves et orphelins.

LA GUERRE ITALO-ETHIOPIENNE

Le communiqué éthiopien

ADDIS-ABEBA, 13 janvier. (D. N. B.) — Toute la ville d'Addis-Abeba a participé aux obsèques du médecin suédois grièvement blessé lors du bombardement de l'ambulance de la Croix-rouge près de Dolo et qui succomba à ses blessures. Tous les bâtiments publics ont mis leurs drapeaux en berne. Les obsèques du médecin ont eu lieu à l'église suédoise en présence de la famille impériale, des membres du gouvernement et de tout le corps diplomatique.

ADDIS-ABEBA, 13 janvier. (D. N. B.) — La reprise de Makallé par les Ethiopiens n'est toujours pas confirmée à Addis-Abeba. On annonce par contre de violents combats dans la région d'Axoum. Les avions italiens font de nouveau montre d'une grande activité.

Le communiqué italien

ROME, 13 janvier. — Le maréchal Badoglio télégraphie :

En Donabril l'aviation italienne a effectué des vols de reconnaissance dans la région de Tjoro.

ROME, 13 janvier. — Le ministère de l'air communique qu'un appareil de combat qui effectuait des exercices au-dessus du terrain d'aviation d'Otumillo près de Massaouah a été précipité sur le sol pour des causes inconnues. Deux officiers et un mécanicien ont été tués.

On prépare la paix

LONDRES, 13 janvier. (Havas.) — Le « Daily Express » et le « News Chronicle » se font, à leur tour, l'écho de nouvelles relatives aux tentatives de conciliation du conflit éthiopien qui seraient projetées à peu près simultanément à Bruxelles et au Vatican. Ces tentatives reçoivent un accueil tout à fait favorable de la part du « Daily Express » qui fait prévoir qu'elles pourront en tout cas amener M. van Zeeland à venir à Londres pour s'entretenir avec MM. Baldwin et Eden.

L'intrigue qu'on prépare actuellement, écrit le « News Chronicle », consisterait à élargir les pouvoirs de la commission d'enquête envoyée en Ethiopie, au point de lui conférer la possibilité de réaliser la paix et de se prononcer sur les réformes nécessaires en Ethiopie. Apparemment ce plan qui semble innocent est digne d'éloges. Mais il masque une idée : les membres de la commission devraient être amenés à interroger les chefs locaux du Tigré et de l'Ogaden, que les chefs de l'armée italienne sauront inciter à réclamer à l'avenir la suzeraineté de Rome au lieu de celle d'Addis-Abeba.

Le « News-Chronicle » et le « Daily Herald » ne dissimulent pas leur espoir que M. Eden aura toute latitude pour se montrer ferme à Genève.

GRAND CONSEIL

La reprise de la session de novembre du Grand Conseil a été fixée au 3 février à 9 heures avec l'ordre du jour suivant :
1° Réorganisation administrative.
2° Projet de budget de l'exercice 1936.

Les fermiers se syndiquent

LUCERNE, 13 janvier. (Ag.) — Au cours d'une réunion de 300 fermiers lucernois, il a été décidé de créer une association des fermiers du canton de Lucerne pour défendre leurs intérêts spéciaux et régler les questions d'affermage. Le canton compte 1100 grands et petits fermiers.



Les familles DELEZE-CARRAUX, à Vernayaz ; CARRAUX-DUPUY, en France ; BOCHATAY-CARRAUX, à Vernayaz ; Madame Marie CORNUT et ses enfants, en Amérique et à Londres ; Madame Sophie CARRAUX et sa fille, à Vouvry et Rome ; Les enfants de feu Madame Agnès LUY-POT, à Modane, Genève et St-Imier ; et les familles parentes et alliées, recommandent à vos charitables prières l'âme de

Mme Julie CARRAUX-POT

Tertiaire de Saint François

leur chère maman et grand'maman, belle-mère, sœur, belle-sœur et tante, enlevée à leur affection dans sa 78^{me} année le 12 janvier 1936, après de longues souffrances patiemment supportées avec les consolations de Notre Sainte Mère l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Vernayaz le mercredi 15 janvier, à 9 heures 30. Cet avis tient lieu de faire-part.

Requiescat in Pace



Monsieur et Madame Jules BERRUEX-PERA ; Mademoiselle Nadine BERRUEX ; Madame et Monsieur CRETTON-DESCOMBES, leurs enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants du feu Madame DELMONICO-PERA, en Italie ; Monsieur Marius LEPPOR et famille ; la famille de feu Monsieur Henri DESCOMBES ; les enfants et petits-enfants de feu Madame Céline JEANNERET-DESCOMBES ; ainsi que les familles parentes ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste Péra

ancien cafetier

leur cher père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 77^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Martigny le 15 janvier, à 10 heures.

La messe de septième aura lieu le 21 janvier, à 9 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Augustin PERRON, à Martigny-Ville ; Mademoiselle Faustine PERRON, à Martigny-Ville ; Madame et Monsieur VERCELLIN-PERRON et leurs enfants Robert et André, à Martigny-Ville ; Les familles PERRON et VERCELLIN, à Paris ; les familles PERRON et BORROZ, à Nus (Aoste) ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine

Madame ROSALIE PERRON

née BORROZ

enlevée subitement à leur tendre affection à l'âge de 64 ans, munie des Saints-Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, le mercredi 15 janvier 1936, à 9 h. 45.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui la frappe par la perte du Notaire Joseph REYMONDEULAZ, à Chamoson, sa famille, profondément touchée, prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue pour ces si touchantes marques, dont il sera gardé un souvenir impérissable.



Madame Veuve Maurice DESLARZES et son fils, à Châble, touchés par les nombreuses sympathies dont ils ont été l'objet à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, de près comme de loin, ont pris part à leur peine.

FRANCK-AROME
quel arôme!

FRANCK-AROME
CHICORÉE

A vendre
vachette
issue de race bonne laitière,
chez V^{ve} J. Délez, Vernayaz.
Agronome cherche à louer
ou à gérer une
ferme
environs de Sion préférés.
Offres sous P. 1093 S. à
Publicitas, Sion.

On demande un
DOMESTIQUE
de campagne
sachant traire, place à l'an-
née. - Se présenter de suite
chez Jules Granges, café des
Alpes, Fully.

Saindoux
frais, est offert à fr. 1.50 par
kg. franco contre rembourse-
ment. - Boucherie Mornico
Francesco, Bellinzona. Tél.
3.89.

Encore une fois! ATTENTION
Pour vos boucheries
particulières
la **BOUCHERIE CHEVALINE**, à Sion
5, rue du Rhône 5 - Tél. 6.09
par retour du courrier de-
mi-port payé: Viande ha-
chée sans nerf et sans
graisse à Fr. 1.- le kg.
Viande désossée pour char-
cuterie à fr. 1.30 le kg.
Morceaux choisis pour sa-
laison à fr. 1.60 le kg. Bo-
yaux courbes choisis à 0.10
le m. - Demandez la re-
cette gratuite pour la fabri-
cation du salami.

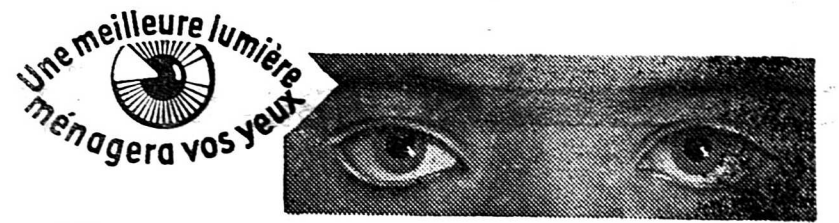
A remettre grand
CAFÉ
bien situé, bonne clientèle.
Seule offre solvable sera prise
en considération. S'adr. à
P. 1066 S. à Publicitas, Sion.

On cherche ne
jeune fille
pour aider au ménage et ser-
vir dans petit café.
Ecrire sous OF. 5485 M. à
Orell Fussli-Annonces, Mar-
tigny.

On cherche au plus tôt
jeune fille
de confiance, présentant bien,
ayant déjà servi, pour les
travaux du ménage et le ser-
vice du café.
Faire offres, par écrit, au
Nouvelliste sous J. 905.

Grande occasion
J'offre
salami de Milan
très bon et de 1^{re} qualité, à
manger cru, à fr. 3.- le kg.
Salametti extra à fr.
3.- le kg. Dès 10 kg. et
plus franco de port.
Charcuterie
Mornico Francesco - Bellinzona
Tél. 3.89

Eau-de-vie de fruits
pommes et poires
à fr. 2.60
Eau-de-vie de lie à fr. 3.50
Kirsch 1^{ère} qualité fr. 4.50
Envoi depuis cinq litres
contre remboursement
Albert Schwarz
Distillerie AARAU 4
Imprimerie Rhodanique



Une meilleure lumière
ménagera vos yeux

*Des lampes à décalumens.
Pourquoi?*

Parce que leur estampille vous garantit leur
qualité. Cette estampille vous dit ceci: vous
recevez tant de lumière (en DLM=décalumens)
et vous consommerez tant de courant (en W=
watts). Mais ces deux indications doivent bien
se trouver sur la lampe. Encore mieux: grâce à
leur filament boudiné à double, ces lampes, dites
Osram-D, donnent, dans leurs types à remplis-
sage gazeux, jusqu'à 20% de lumière en plus.

C'est cette nouvelle lumière bon marché
qu'il vous faut. Exigez donc les lampes

OSRAM-D

dépolies à l'intérieur.

Produit suisse, de la Fabrique des lampes Osram à Winterthour

Installez votre intérieur avec goût,
demandez un conseil sans engagement
HOME en VOGUE E. BORGEAUD
& Cie
6, Escaliers du Gd-Pont, Face au Funiculaire L.-O., LAUSANNE
Grand choix de Chambres à coucher - Salles à
manger - Salons - Studios - Tissus - Literie
PRIX AVANTAGEUX PRIX AVANTAGEUX

IMPRIMÉS
pour SOCIÉTÉS



IMPRIMERIE
RHODANIQUE
ST-MAURICE Tél. 2.08

La Poudre noire

l'explosif avantageux, est pour
l'agriculteur, le forestier,
le mineur
la certitude du plus grand rendement

- En vente
à Martigny: chez Arlettaz Edouard, épicerie,
à St-Maurice: » Faisant Emile, armurier,
à Monthey: » Lugon Ernest, épicerie,
à Orsières: » Donnet Octave, fers,
à Riddes: » Lovisa-Vernay V., négt.,
à St-Maurice: » Joris Gratien, négt.,
à Saxon: » Pelfini frères,
à Sembrancher: » Amacker Joseph, fers,
à Sierre: » Veuthey Alfred, fers,
à Sion: » Goy, Paccolat & Cie. fers,
» Rey Adolphe, négt.,
» Pfeifferlé Léon, fers.

Nouveaux aliments complets

pour pondeuses et poussins
„SAVERMA“
Produits ayant fait leur preuve dans grand parc avicole
de la Suisse romande. Fabricants:

S. A. Vermicellerie et Maïserie
„Saverma“, Martigny

TRANSPORTS FUNÈRES
A. MURITH S. A.
Pompes Funèbres Catholiques
GENÈVE
GERCEUILS - COURONNES MORTUAIRES
Dépôts dans le Valais:
Sion: Mme Vve MARIETHOD Tél. 181
Sierre: ED. CALOZ » 51471
MONTANA: R. METRAILLER » 202
MONTHÉY: BARLATEY & GALETTI » 6251
MARTIGNY: A. MOULINET » 61225
FULLY: R. TARAMARCAZ » 62032

La mission Sainte-Marie

— Si vous voulez mon humble avis, miss Farwell, le major a parfaitement raison, opina à son tour le Français. Le « Sergent-Bobillot » part demain matin pour rejoindre Hankéou, je vous prendrai volontiers à mon bord et vous serez certainement plus en sécurité là-bas qu'ici!
— Voyons, cette mission ne constitue-t-elle pas un asile des plus sûrs? riposta l'Américaine...
Le père Augustin qui, jusque-là était demeuré sur la réserve, s'empressa d'intervenir et, s'adressant à la voyageuse:
— Vous pouvez être assurée de recevoir dans nos murs l'hospitalité pendant aussi longtemps que vous le désirerez; seulement permettez-moi de vous objecter, mademoiselle, que ces deux officiers ont raison! Notre qualité de chrétiens, le peu de défense dont nous pouvons disposer à la mission, font de cette dernière, une proie des plus faciles pour les pillards. A l'heure actuel-

le, depuis que le major No-Hu m'a expliqué quelle était la situation générale dans notre région, je tremble pour la sécurité et l'existence des centaines d'innocents dont nous avons la garde...
C'est pourquoi je vous conseille de profiter de l'occasion qui vous est offerte. Convient-il donc que quelqu'un vienne encore s'exposer au danger sans motif sérieux?
— Tous ces enfants auxquels vous venez de faire allusion, mon révérend père, et à qui vous enseignez si bien la doctrine chrétienne, ne vont point partir, que je sache. Ils demeureront à I-Tang, à l'intérieur de la mission, et vous voudriez que moi, une Américaine, je prenne honteusement la fuite! Non, permettez-moi de vous le dire, cela n'est pas possible! Si le danger nous menace, je l'affronterai en face, avec vous!
La nuit tombait, Minh était demeurée appuyée contre le chambranle de la porte, Cabestan, plus hardi, s'était aventuré auprès de la table, cherchant à découvrir sur le parquet quelques bribes de nourriture. Silencieuse, la princesse des nuages colorés n'avait cherché à aucun moment à manifester sa présence. Elle avait assisté à la rencontre imprévue du lieutenant de vaisseau et

de l'étrangère aux yeux bleus et ses regards s'attardaient avec persistance sur la nouvelle venue.
La Chinoise avait quelque peine à se dominer maintenant et à dissimuler le trouble qu'elle éprouvait. Elle avait vu Hervé Goulven s'approcher de la voyageuse et lui baiser respectueusement la main. De plus, le ton familier qu'empruntait l'Américaine depuis qu'elle avait été mise en sa présence, indiquait à la jeune fille qu'ils devaient se connaître depuis longtemps l'un et l'autre. C'est pourquoi, l'allégresse qui s'était emparée de Minh au cours de la brève randonnée qu'elle avait accomplie en compagnie de son sauveur laissait place maintenant à une inquiétude où se mêlait une certaine jalousie.
Minh ne voulait plus en douter maintenant et, dans son imagination naïve, les hypothèses devenaient des certitudes, cette étrangère aux yeux bleus, devait être la fiancée de l'officier. Ils appartenaient à la même race et constituaient un couple superbe. La familiarité qui présidait à leur entretien, le souci que manifestait le Français d'éloigner son interlocutrice du danger qui pouvait la menacer, tout cela donnait à pen-

ser à la malheureuse princesse des nuages colorés que les espérances qu'elle avait un instant caressées, s'écorchaient comme un château de cartes!
Les plus sombres perspectives se présentaient maintenant à l'esprit de la Chinoise. Jamais elle n'avait autant compris qu'à ce moment combien s'affirmait profond le gouffre qui la séparait de celui qui l'avait arrachée à la mort. Tout d'abord, irritée, elle songea à se précipiter contre l'étrangère, à lui faire payer son dépit et à lui déchirer le visage de ses ongles, mais elle se contint bien vite. Tout d'abord, elle ne voulait pas paraître odieuse à Hervé Goulven, et puis de semblables sentiments lui semblaient indignes d'une chrétienne...
Après tout, la nouvelle venue était-elle responsable de ce qu'elle, Minh, aimait le Français en silence?... Elle ignorait même, jusqu'ici son existence et, de plus, la jeune Chinoise se fût bien gardée de laisser deviner, actuellement, qu'elle était la nature de ses plus secrètes pensées.
Pendant quelques minutes encore, l'infortunée s'attarda sur le seuil. L'empressement que mettait Hervé Goulven à vouloir emmener avec lui l'Américaine à bord du

« Sergent-Bobillot » lui faisait mal! Non sans amertume, elle pensait que l'officier ne lui eût point adressé la même question, et, pourtant, le danger qui menaçait la mission demeurait aussi grave pour les deux femmes!...
Les lèvres de Minh se plissèrent. Combien folle elle avait été de laisser son cœur battre éperdument pour le commandant de la canonnière! Mais hélas, la pauvre avait beau se raisonner, elle comprenait que tout cela avait été plus fort qu'elle. La gratitude et l'amour sincère qu'elle éprouvait pour son sauveur ne se commandaient point...
Les regards de la Chinoise s'embruèrent, elle allait éclater en sanglots, mais elle se redressa bien vite, dominant la détresse qui s'emparait d'elle. Ses yeux venaient de s'arrêter, en effet, sur le grand crucifix qui s'élevait contre la muraille du dortoir. Elle se rappelait en ce moment les paroles du Christ qui avait toujours dit: « Vous qui souffrez, venez à moi, vous serez consolés! »
La seule vue de l'image du divin supplicié rendit quelque courage à la princesse des nuages colorés.